



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Octobre 2019

Message de la Municipalité

La sécurité est une priorité. Avec l'aide d'un groupe de travail qui a pu nous donner quelques pistes et que je tiens à remercier pour son travail, et ensuite en collaboration avec le bureau d'ingénieur spécialisé, nous avons mis à l'enquête diverses mesures et ajustements routiers, principalement sur la route de Mex, qui permettront d'améliorer la situation actuelle.

Le parcage est un problème récurrent, tant dans les quartiers de villas que dans les zones avec parking public. En effet, il y a un débordement de plus en plus important depuis le parking de co-voiturage proche de la sortie d'autoroute, parking qui est de toute évidence insuffisant.

Afin de remédier au mieux à ces situations, nous avons opté pour l'engagement, à temps partiel, d'un ASP (assistant de sécurité publique) qui passera dans notre village de façon aléatoire. D'autres mesures devront être mises en place, comme la limitation de la durée de parcage sur l'ensemble du territoire communal. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le parcage sur les trottoirs est interdit.

Autre dossier important, la révision du PGA communal. Le Canton a laissé finalement un délai au 31 août 2019 aux Communes afin de présenter leur vision communale. Le dossier ayant été transmis dans les temps, le Canton nous a informés qu'il n'y avait finalement plus de budget disponible.... mais que le Grand Conseil allait certainement libérer une rallonge permettant à toutes les Communes de bénéficier de cette aide financière. L'étape suivante est la présentation d'un dossier pour l'examen préliminaire au Canton (SDT). Première approche disponible en page 2.

Ne vous étonnez pas de voir passer des dossiers d'enquête. Il s'agit soit de dossiers répondant à la vision communale (sous réserve d'approbation du Canton) ou de dossiers « passés en force » et qui n'obtiendront pas le permis de construire par la Commune, voire seront refusés par le Canton directement. Pour rappel, le noyau bâti « Village » et « Vieux village » n'est pas concerné par ces mesures (selon directive du Canton).

Actuellement, trois « gros » chantiers sont en cours de réalisation. Il s'agit du 3^e lotif communal (Lovettaz C) dont l'accès se fera depuis le chemin de Moille-Sullaz, du séparatif de Perroset et de la liaison à la STEP de Penthaz (AIEE). Les 3 projets tiennent actuellement le planning prévu, à savoir une réception de travaux au printemps 2020 pour les deux premiers et en décembre 2019 pour la STEP.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2 et 3
Actualités cantonales.....	3
Vie locale.....	4 et 5
Vie intercommunale.....	6
La parole est à vous.....	7
Agenda.....	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h à 18h30,
Mardi au vendredi
de 8h30 à 11h30.

Conseil communal de Sullens du 2 octobre 2019

- Préavis n° 3/2019 - Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021. Préavis adopté à l'unanimité.
- Préavis n° 4/2019 - Mise en conformité du chauffage et de la ventilation de la grande salle. Préavis adopté à la majorité.
- Nomination - Délégué à la commission de recours en matière d'imposition : M. Serge Böhi, élu tacitement.

Dates des prochains Conseils communaux à la Maison de Commune :

- Jeudi 5 décembre 2019 à 20h.
- Jeudi 26 mars 2020, à 20h00.
- Jeudi 11 juin 2020, à 18h30.
- Jeudi 8 octobre 2020, à 20h00.
- Jeudi 3 décembre 2020, à 20h00.

Plan général d'affectation communale (PGA)

La Municipalité informe le Conseil communal sur la révision du plan d'affectation communal (PGA).

Bases : selon la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les directives du Canton via le service de développement territorial (SDT), les règlements d'application, etc.

But recherché : diminution des droits à bâtir afin de limiter l'augmentation de la population.

Quels terrains concernés : les zones non-construites de plus de 2'500 m² et l'ensemble des terrains qui se trouvent hors des zones « Village » et « Vieux village » (directive SDT).

Comment : par l'inscription de zones de verdure inconstructibles (sauf dépendances, piscines, places et accès).

Exemple :

Parcelle	1000 m ²
Zone de verdure	250 m ²
Solde pour CUS*	750 m ²
CUS* 0,3	
Disponible pour habitation	225 m ²

*CUS : coefficient d'utilisation des sols



Quatre mises en situation

1) Terrain 1'000 m² non construit **225 m²**

selon exemple

Terrain 1'000 m² construit

2) avec une surface habitable de 300 m²

Effet

3) avec une surface habitable de 250 m²

aucun changement - maximum atteint

4) avec une surface habitable de 180 m²

plus de possibilité d'agrandir

droit à 45 m² supplémentaires

Attention :

- Chaque parcelle se calcule séparément.
- Notre vision communale est faite sous réserve d'approbation via le SDT, le Conseil communal et le Conseil d'Etat.
- Chaque projet peut être refusé par la Commune ou/et le SDT.
- D'autres informations suivront en temps opportun.

Calendrier des votations en 2019

20 oct. 2019 Jour des élections fédérales

10 nov. 2019 Second tour des élections fédérales

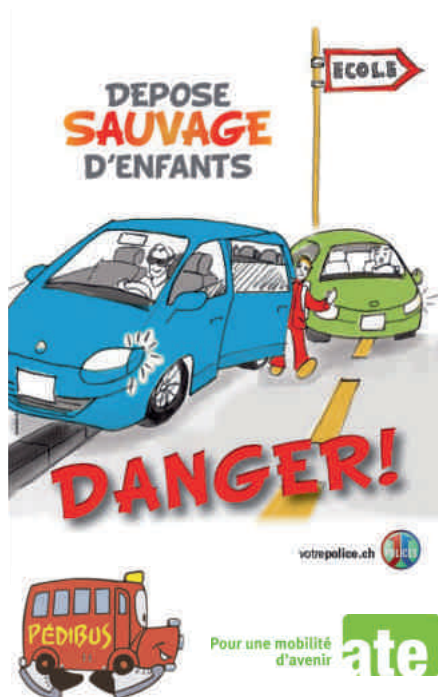
NB : la date du second tour annoncée dans La Feuille des Herbettes de juillet 2019 était fausse.

Travaux séparatif Perroset

Les travaux ont débuté dans les champs situés en contrebas du chemin de Néfobon et se poursuivent actuellement sur ce chemin et ce jusqu'à fin 2019. L'étape suivante concernera le chemin de Vuarat sur toute sa longueur. Ces travaux sont prévus durant le premier semestre de 2020.



ACTUALITES CANTONALES



Campagne de prévention «Parents-taxis»

Pour plus de sécurité routière aux abords des écoles, la police cantonale vaudoise, en partenariat avec l'association transports et environnement (ATE) et son secteur pédibus, lance une campagne de prévention «Parents-taxis» dont l'objectif est d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leur(s) enfant(s) à pied à l'école.

La police recommande d'utiliser les transports en commun, le vélo ou les lignes « Pédibus ». Elle rappelle que les enfants reçoivent des cours d'éducation routière et que se rendre à pied à l'école est un bon moyen de mettre en application cet apprentissage. Toutefois, si la voiture devait être le seul moyen possible, la police préconise aux parents, d'une part le co-voiturage, d'autre part de décaler leur venue de quelques minutes après l'heure de sortie afin de favoriser la fluidité du trafic.

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, les policiers et gendarmes chargés de la prévention routière assureront une présence visible aux abords des écoles. Des disques de stationnement seront remis aux parents-taxis en leur rappelant le bon comportement attendu dans la circulation ou lors du stationnement près des écoles. La police recommande l'utilisation des zones de dépose et des places de parking en vue d'éviter un stationnement sauvage.

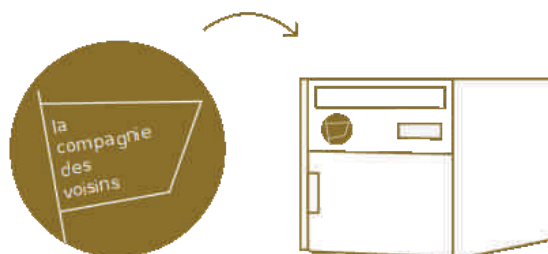
La compagnie des voisins

« Pouvoir compter sur ses voisins
rend la vie plus facile à tout âge ! »

Un projet Pro Senectute soutenu par l'Etat de Vaud

Le concept est simple : chaque habitant désireux de participer au projet place sur sa boîte aux lettres de petits autocollants indiquant à ses voisins quels types d'interaction il aurait volontiers avec eux. Par exemple, rendre de petits services, se promener, faire des jeux de société ...

Le kit d'autocollants est à commander pour CHF 5,- sur le site www.compagniedesvoisins.ch ou se renseigner auprès de Pro Senectute Vaud au 021 646 17 21.



Naissances

Evan Limat
le 18 août 2019

Evan Rochat
le 22 août 2019

Elisa Cerf
le 26 août 2019

Elio Moser
le 1^{er} octobre 2019

Mariage

Désirée Rapp
et Sébastien Bariatti
le 21 juin 2019

Décès

Guy Gisclon
le 21 juillet 2019

Jean-Jacques Bornand
le 28 août 2019

Célébration des nouveaux octogénaires



Christian Gozel, Christa Guex, Elvira Hänggi, Rosemarie Medinger, Nikolaus Zängerle et Edy Bucher. La Municipalité a invité Mmes Christa Guex, Elvira Hänggi et Rosemarie Medinger, ainsi que MM. Nikolaus Zängerle et Edy Bucher à la Maison de commune le mardi 8 octobre 2019, afin de fêter leur 80^e anniversaire et leur remettre le cadeau des autorités. Mme Marie-Claire Burnier n'a malheureusement pas pu être présente.

Au nom de la Municipalité, Christian Gozel remercie chaleureusement la Fédération de Gym de Sullens pour l'organisation de la soirée du 1^{er} août dernier, dans le village.

Promotions 2019 des Sullanais Collège de la Chamberonne



Damien Dobler.

Mercredi 3 juillet s'est déroulée la cérémonie en l'honneur des élèves qui terminent leur scolarité obligatoire au collège de Cheseaux-La Chamberonne. Les autorités, les enseignants et les familles des promus étaient conviés à la grande salle de Bousens. Chansons, danses, discours et projections ont animé le gala. Puis, les collégiens ont été conviés à rejoindre l'estrade où leur maître de classe leur a remis leur certificat de fin de scolarité obligatoire.

Les certifiés sullanais sont

Dans la voie générale :

Léonie Chevalley, Roman Dällenbach, Merita Haradini. Dans la voie pré-gymnasiale, option mathématiques-physique :

Damien Dobler, Maeva Edgar, Anastasia Nagy.



Maeva Edgar et Léonie Chevalley.

Célébration des nouveaux adultes du village

Cette année, douze Sullanais ont atteint la majorité. Mais seuls deux d'entre eux ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité et cinq autres se sont excusés. Devant le peu de participants, le programme a été allégé. Marylis Chevalley et Vincent Tschanz ont été conviés à un apéritif dans les bureaux communaux et ont reçu les présents d'usage pour célébrer leur 18^e anniversaire.



Marylly Chevalley, Christian Gozel (syndic) et Vincent Tschanz

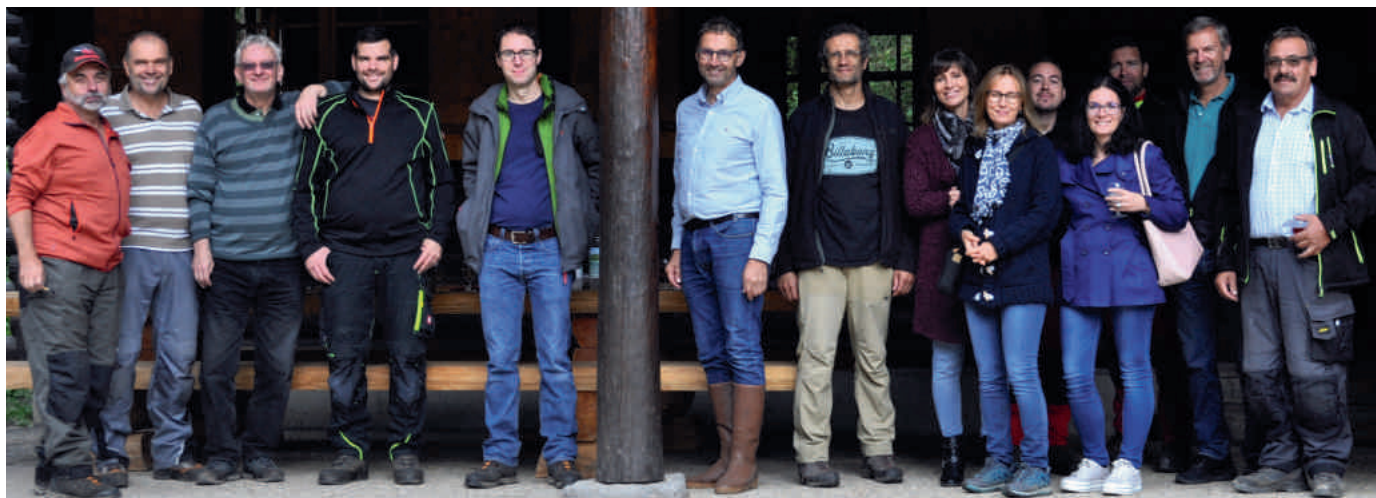
Martelage du bois des forêts communales



Didier Simond, Laurent Robert et Nicolas Valet.

La matinée du mercredi 25 septembre 2019 a été consacrée au martelage du bois des forêts communales, forêts qui représentent une surface d'environ 48 hectares, en présence de Yves Kazemi, inspecteur des forêts du 18^e arrondissement, Laurent Robert, garde forestier, ainsi que de quelques membres de la Municipalité, du Conseil Communal et

de la commission de gestion. Réalisée chaque automne, cette opération consiste à marquer les arbres qui seront abattus au cours de l'hiver prochain, selon un plan de gestion propre aux forêts périurbaines. Le volume de bois abattu cette année sera d'environ 400 m³ ; il correspond à l'accroissement annuel de notre forêt.



Jacques Simond, Roland Valet, Claude Simond, Nicolas Valet, Didier Simond, Laurent Robert, Yves Kazemi, Nicole Bégel, Marie-Christine Pitton, Jonathan Leuschner, Francesca Jaillet, Yannick Vullioud, Christian Gozel, Georges Guignard.

Nouvelle procédure

Sapin de Noël

Les sapins de Noël seront vendus, sur commande uniquement, au prix de CHF 10.- **samedi 14 décembre 2019, de 10h30 à 11h30**, à la place de jeux de Perroset. Vin chaud offert par la commune. Veuillez passer commande :

- par mail à greffe@sullens.ch
- par téléphone au 021 731 33 34

en précisant vos coordonnées et la taille du sapin (petit, moyen ou grand).

Bois de feu

Des stères de hêtre et de frêne sont disponibles au prix de : CHF 90.-, le stère livré à domicile, CHF 75.-, le stère récupéré en forêt.

Veuillez passer commande par mail à greffe@sullens.ch ou par téléphone au 021 731 33 34 en précisant vos coordonnées avec numéro de téléphone, le nombre de stères et si livraison ou non, **avant le 9 décembre 2019**.

Les commandes pour les lots de bois long (4 - 6 m), au prix de CHF 40.- le stère, se font auprès du garde forestier : M. Laurent ROBERT, au 079 448 70 09.

Offre d'emploi communale Petit job pour jeunes et étudiants

La Municipalité de Cheseaux cherche à recruter quelques jeunes âgés de 16 à 18 ans pour épauler le responsable de la déchetterie, dès le début janvier 2020, à raison d'un samedi par mois environ.

Ces jeunes seront chargés de conseiller les personnes qui apportent des déchets et d'assurer le bon fonctionnement général de la déchetterie sous la surveillance de M. Vuelliez, responsable du site.

Horaires de travail : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.

La rétribution est de CHF 20.- de l'heure.

Conditions à remplir : être domicilié dans les communes de Cheseaux, Bournens ou Sullens et être âgé de 16 ans révolus et de moins de 18 ans révolus.

Postulation : Si vous êtes intéressés, merci d'adresser au plus vite votre candidature par mail à greffe@cheseaux.ch

Arrivée du drapeau olympique Le 19 septembre à Sullens

Pour fêter la venue de la flamme olympique dans notre canton de Vaud, les préfectures et les organisateurs des JOJ 2020 ont invité chaque commune vaudoise à participer à cet événement qui a eu lieu à Lausanne.

A 13h30, le stade de Coubertin était garni de deux mille élèves de Lausanne et environs. Parmi eux, deux écoliers volontaires de Sullens ont été tirés au sort pour défiler avec le drapeau de notre village, ceci avec fierté et grands sourires. Il s'agit de Ewan Edgar et Nayeli Guillet. Mme Bracher, municipale, les a accompagnés durant cette manifestation.

Aux environs de 16h30, ils sont rentrés à Sullens avec la bannière olympique des JOJ 2020. Pour leur arrivée, la Municipalité avait organisé une réception où les parents et les membres du Conseil communal étaient invités à prendre part.

Après le discours de Mme Pitton, municipale, le drapeau olympique a été hissé sur le mât de la salle villageoise, orchestré de mains de maître par MM. Guignard et Valet, municipaux, et les deux jeunes sélectionnés.

Merci pour cet apéritif et la bonne humeur qui règne dans notre village.

Pierre Jatton

Rappel sur les jeux de la Jeunesse

- Dates : du 9 au 22 janvier 2020.
- Peuvent y prendre part : les jeunes sélectionnés de 70 pays, âgés de 15 à 18 ans. Soit 1800 athlètes avec 81 épreuves.
- Lieux des compétitions : Lausanne, la Vallée de Joux, Leysin, Villars, Les Diablerets, Champéry, Les Rousses (France), St Moritz (GR).



Messe de clôture à Cheseaux - le 30 juin 2019

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée le 30 juin dernier la messe de clôture d'une année riche en activités au foyer Saint-Nicolas à Cheseaux, sous la conduite de notre curé l'abbé Joseph Hoi.

A cette occasion, nous avons eu la joie de chanter en polyphonie avec la chorale du Bon Pasteur, sous la direction de M. Fabrice Martinez, organiste et directeur.

Un grand merci à nos amis de Prilly, notamment le président du Conseil de paroisse du Bon Pasteur, M. Jean-Pierre Gross, son épouse, les membres du Conseil de paroisse, ainsi que des collaborateurs et des bénévoles du Bon Pasteur qui nous

ont fait le plaisir de leur présence. C'est également avec émotion que nous avons pris congé de Charles Kursteiner, trésorier du Conseil de paroisse du Bon Pasteur, et de son épouse Francine, très active dans la catéchèse, qui changent de lieu de résidence. Nous les remercions de tout ce qu'ils ont apporté à la Paroisse.

La messe a été suivie d'un joyeux apéritif et pique-nique canadien à la buvette de la salle Omnisports, mise à disposition par la commune de Cheseaux, que nous remercions chaleureusement de nous avoir ainsi permis de vivre un moment d'échanges et de partage bienvenu, à preuve la bonne humeur qui s'est

alliée au soleil pour faire rayonner ce début d'après-midi très estival.

Le Comité de la
Communauté catholique



Fête de la 100^e montée du bétail à la Ferme des Grands-Miroirs, Pontarlier, France

Texte : Claude Simond
Photos : Alain Badan

Le 31 août dernier, le Syndicat agricole et d'élevage de Sullens, Bournens, Penthaz avait invité ses membres, les propriétaires de vaches, les bergers actuels et les anciens, les délégations politiques des communes suisses et du Grand Pontarlier ainsi que les représentants de la société de Chasse pontissalienne locataire de notre domaine, pour célébrer la 100^e montée du bétail dans la ferme et le domaine des Grands Miroirs (propriété du Syndicat). Beau discours du Président, excellent repas, esprit extrêmement convivial et magnifiquement sympathique, soleil : tout était réuni pour une journée réussie et mémorable !



Bref historique

Un accord franco-suisse de 1888 a créé une zone franche de 10 km de chaque côté de la frontière où les troupeaux peuvent paître. C'est sur cette base que dès 1918 les bovins de Sullens, Bournens et Penthaz estivèrent sur le domaine des Grands-Miroirs.

En 1938, le domaine a été acheté par le syndicat, sous l'impulsion courageuse des Piot, Bommottet et Dubauloz de l'époque. En raison de la guerre, il n'y a pas eu de vraie montée en 1940 et 1941; et dès 1942, ce sont des fonctionnaires allemands qui contrôlaient les troupeaux.

Avant le transport des bêtes par camion (env. dès 1970), les troupeaux descendaient à pied à la gare de Cossonay, embarquaient dans un train spécial, débarquaient aux Verrières, passaient la douane et il y avait encore 5 Km à pied pour rejoindre la ferme des Miroirs! Grand moment en 1973, la ferme est choisie comme lieu de tournage du film 'Les granges brûlées' avec Alain Delon et Simone Signoret.

Le 26 décembre 1999, l'ouragan Lothar a emporté le toit de la ferme ; il fut reconstruit beaucoup plus beau qu'avant !

Portrait

Le domaine des Miroirs se situe juste au-dessus de Pontarlier à 1200 mètres d'altitude, sur une surface de 152 hectares (Sullens = 390 hectares).

Le syndicat compte 20 membres et la ferme accueille en 2019 près de 250 bêtes (vaches, génisses et veaux) pour la période estivale.

Son président est Claude Bocien de Bournens.

Les défis rencontrés actuellement sont : les prix très bas dans la filière lait, les coûts (+ la perte de sub-sides) de bêtes suisses en France, les frais d'entretien et de maintenance de ce grand domaine.



Le comité 2019 : Bertrand Bommottet, Claude Bocien, Vincent Séchaud, Christian Scheuner, Jacques Simond.

Excursion dans un Jura sauvage - Tour facile de 6 Km

Pontarlier, c'est à 56 Km de Sullens, c'est à côté mais déjà la France et surtout un Jura qui est resté très sauvage, très naturel, comme âpre et inapprivoisé. Le site des Miroirs offre de nombreuses possibilités de randonnée, voici ma préférée. Presque la totalité de ce tracé se trouve sur le domaine du syndicat



Rouler jusqu'à Pontarlier, 100 mètres après l'écriteau 'Pontarlier' tourner à droite et suivre 'LE LARMONT'.

Suivre cette route agréable sur 4 Km, vous pénétrez sur le domaine des Miroirs et vous arrivez au GOUFENAY, un restaurant et un très grand parking de 200 places (construit pour une arrivée d'étape mémorable du Tour de France 2001 : Armstrong perd 35 min ce jour-là mais gagne le Tour). Laisser votre voiture ici et profiter de la splendide vue.

Derrière le restaurant, prendre le circuit No 10 'Les Miroirs' qui suit la ligne des crêtes et rejoindre le point de vue du GRAND TAUREAU qui offre une vue 360 degrés sur tout le Haut Doubs, la chaîne du Jura français et suisse et la chaîne des Alpes. Retour en suivant la route goudronnée. La grande ferme sur votre gauche, c'est les Miroirs et il vous reste encore 1 Km à marcher.

Bonne balade dans l'enclave française de Sullens !

Calendrier des manifestations

26 octobre	Association des Paysannes Vaudoises Match aux cartes - Contact 079 218 48 69 Grande salle
30 novembre	FSG Représentation de gym Grande salle
13 décembre	Fenêtre de l'Avent de la Commune Centre du village Collation, cornets de bonbons aux enfants
14 décembre	Vente sapins de Noël Place de jeux de Perroset
31 décembre	Renens-Sullens-Boussens Handball Nouvel An Grande salle

Fenêtre de l'Avent de la commune Vendredi 13 décembre 2019 à 18h au centre du village



En présence du Père Noël

Collation et cornets de bonbons aux enfants
Nous vous attendons nombreux !



La communauté catholique de Cheseaux,
Romanel, Bournens, Boussens, Sullens

Vous convie à partager un moment d'amitié le 22 novembre 2019 dès 18h30, salle polyvalente de Prazqueron à Romanel. Soirée conviviale et ambiance familiale : animations, repas, tombola, pâtisseries. Facilité de parking à proximité. Prix abordables et gratuité pour les enfants jusqu'à 10 ans. Au menu : Choucroute garnie, desserts maison à discrétion.

Fenêtres de l'Avent

En cette fin d'année, nous vous proposons de partager un moment de convivialité entre habitants du village en se joignant aux « Fenêtres de l'Avent » !

Si vous souhaitez participer au calendrier, nous vous invitons à vous connecter sur www.sullens.ch, inscription fenêtre de l'Avent, afin de vous inscrire (date, heure souhaitée, collation ou non) et ceci jusqu'au **lundi 25 novembre**. Les horaires et les fenêtres seront à disposition sur notre site.

La Municipalité

Fête du Nouvel-An

Vous avez envie de passer le cap de l'année 2020 entouré d'amis mais vous n'avez pas envie de faire le ménage le 1^{er} ! Alors rejoignez-nous à la grande salle de Sullens dès 19h. Et si l'envie de danser vous démange, début du bal à minuit jusqu'au petit matin.



Menu

CHF 70.-

Duo de foie gras

Ongleyade (fondue chinoise à base d'onglet
de boeuf mariné)

Dessert maison

Coupe de champagne offerte

Inscription auprès de

f_perroset@hotmail.com ou au 079 388 78 89.

Impressum

Editeur : Commune de Sullens

Imprimerie :

Imprimoffset Bordin SA
1042 Assens

Rédaction : Nathalie Martin

Prochaine parution :
décembre 2019

Délai pour publication :
le 1^{er} décembre 2019.

Site internet : www.sullens.ch

Email : journalDeSullens@gmail.com